

Votre Agenda : rappel

ASSEMBLEE GENERALE Mardi 29 octobre

CONFERENCE et EXPOSITION

Mercredi 30 octobre de 10 à 12 H

Organisée avec le Conseil des Aînés, présentée par Christian ALBERO

« De Carthage à De Gaulle »

à la MAIRIE 15e



UNE JOURNEE à AMIENS le jeudi 10 Octobre



RESERVATION AVEC REGLEMENT (50 €/personne) avant le mardi 10 septembre

Philippe DENIBOIRE 7, rue Georges Citerne 75015 PARIS tél. 06 98 81 08 52

Siège social : 61, rue Violet 75015 Paris Tel/Enregistreur : 06 40 52 82 46 Juin 2019 N° 121



Chères Amies, Chers Amis, bonjour !

Voici notre dernier journal Fnaca15e pour la saison 2018/2019. Le prochain paraîtra en septembre donc déjà sur la saison 2019/2020, saison qui sera riche en événements, dont certains sont déjà annoncés ici.

Le soleil revient et avec lui l'espoir de pouvoir y réchauffer nos vieux os et voir, espérons-le, diminuer nos *vieilles* douleurs, c'est du moins ce que j'espère. Profitons de ces mois d'été pour recharger les batteries afin de nous retrouver, dès octobre, en pleine forme, prêts à partager nos activités. Réunions, sorties, voyage, exposition, banquet, avec surtout une date à ne pas oublier, l' **Assemblée Générale du 29 octobre 2019** le matin en Mairie. Mais nous avons encore le temps de nous y préparer. Toutefois avant de nous quitter, je voudrais **souhaiter la bienvenue** à nos camarades des **classes 62-63-64** venus nous rejoindre. Grâce à eux notre effectif va rester sensiblement identique à ce qu'il était l'an dernier. Il est à noter que parmi eux, trois de nos amis du 15e, ont eu la chance de recevoir leur médaille du Combattant de la main de Madame la Ministre. Mon regret est de ne pas avoir été invité à cette cérémonie pour les en féliciter. Il y aura bien d'autres occasions pour pouvoir le faire.

Enfin, pour finir sur une note optimiste, à toutes et tous, je souhaite que durant ces mois d'été, vous puissiez profiter pleinement de la vie.

Christian ALBERO



L'Histoire en Sologne



Jeanne d'Arc en route pour Orléans, a franchi cette porte du Château de la Selle-sur-Cher



tuilerie de la Bretèche

C'est une industrie qui travaille pour les monuments historiques et à l'international

SUGGESTION

pour une Nouvelle rubrique

"Nous sommes toujours des Actifs"

Ami(e)s Adhérent(e)s
Vous avez un hobby.
Vous pratiquez une activité sportive, intellectuelle, artistique, etc.
bref vous êtes actifs.
Ecrivez-nous
nous aurons plaisir à le publier.
Ce sera un encouragement pour beaucoup,
une incitation à vous rejoindre.
Nous tisserons de nouveaux liens

Voir en page 3

AVIS IMPORTANT :

Le Département a fixé la cotisation 2019/2020 à 23 euros

Ami(e)s Adhérent(e)s du 15e
votre CARTE FNACA 2019
est toujours DISPONIBLE
auprès du Comité 15e

L'année FNACA va du 1er septembre au 31 août

Nom : Prénom : Né(e) le : / /

Adresse : Code postal :

Adresse courriel @ :

Tél. : Mobile :

Cotisation : 20 € (ou plus, pour nos œuvres sociales) :

Total =

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
FNACA 15e (joignez-y une enveloppe timbrée) à notre siège
61, rue Violet 75015 Paris.

MERCI de votre FIDELITE



REUNIONS du CA
Elles ont lieu à la Maison
Communale **69 rue Violet**
75015 Paris
Métro Commerce.

**Prochaines dates
sur les comptes rendus
de séances**

Généralement le premier et le
troisième vendredi du mois



**Des Aml(e)s sont
à votre disposition pour
différentes
démarches :
carte Combattant, carte
de l'ONAC pour
les veuves,
renseignements
mutualistes, conseils.**

la FNACA 15
en mairie.

Renseignements
JURIDIQUES
lundi matin 10 H
sur rendez-vous
pris la veille
au plus tard
06 44 00 73 57

Permanences
de 10 à 12 H
au 69 rue Violet
75015 Paris
métro Commerce.
Généralement
le 1er et le 3e
jeudi du mois
sauf en juillet et août
Prochaines
permanences :

Jeudi 06 juin
Dernière permanence
Reprise en septembre

Association déclarée au JO
Le 20/11/1970
Conception Réalisation
Pierre Merciecca
Relecture J A C

Ce journal est diffusé
à 600 exemplaires



Veuves d'Ancien Combattant

connaissiez vos droits :

Vous êtes ressortissantes de droit de l'Office National des Anciens Combattants ONAC et vous devez y faire établir votre **carte de veuve** qui vous donne accès à **certaines aides éventuelles, ponctuelles.**

Notamment pour les obsèques. Tél. : 01 44 41 38 36 / 295, rue St Jacques 75005 PARIS

Pour les impôts, à 74 ans, vous bénéficiez d'une demi-part (si votre conjoint en bénéficiait déjà).

Si vous habitez Paris vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport NAVIGO** gratuite. Il vous faudra vous adresser au service social de la mairie (CAS) munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Adressez-vous à votre Comité qui vous renseignera et vous parrainera dans ces démarches (parrainage indispensable pour les demandes d'aide).



Aides de la Ville de Paris

Consultez aussi
votre COMITE



POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET DEMANDE D'AIDE
s'adresser au Centre d'Action Sociale de son arrondissement, CAS.
Pour le 15e : 3 place Adolphe CHERIOUX (M° Vaugirard Ligne 12)

Lorsqu'une personne majeure subit une altération de ses facultés, un de ses proches peut se charger de la représenter. **La loi prévoit plusieurs régimes de protection.** Lors de la mise sous protection, le juge des tutelles nomme un représentant légal (mandataire spécial, curateur, tuteur...) Le juge préfère en général nommer un membre de la famille. Toutefois, dans l'impossibilité de lui confier cette responsabilité, il s'adresse alors à un professionnel indépendant (MJPM ou mandataire judiciaire à la protection des majeurs) ou à une association tutélaire.

La SAUVEGARDE DE JUSTICE : Le majeur conserve l'exercice de ses droits, sauf si un mandataire est désigné par le juge. Des contrôles sont réalisés ultérieurement pour s'assurer que les intérêts du majeur sont respectés.

LA CURATELLE : régime d'assistance pour les majeurs ayant besoin de conseils ou de contrôle des actes importants de la vie civile. Les pouvoirs du majeur protégé et ceux du curateur varient selon le type de curatelle (simple, renforcée ou aménagée)

LA TUTELLE : régime plus contraignant puisque le majeur protégé est représenté de manière continue dans tous les actes de la vie courante. Un conseil de famille peut être nommé lorsque le patrimoine du majeur est important.

L'HABILITATION FAMILIALE : dispositif permettant aux proches d'une personne hors d'état de manifester sa volonté de la représenter. L'habilitation est **simple** lorsque le juge limite les pouvoirs de la personne habilitée à la réalisation d'un ou de plusieurs actes, elle est **générale** quand la personne habilitée peut accomplir l'ensemble des catégories d'actes.

PM



*J'ai lu
J'ai vu*

Je viens d lire «Orages d'Acier» d'Ernst JÜNGER. Témoignage sur la guerre de 14/18 vue du côté allemand. André Gide a écrit dans son "Journal" : «(C')est incontestablement le plus beau livre de guerre que j'ai lu, d'une bonne foi, d'une honnêteté, d'une véracité parfaites". Il se trouve que je venais de voir «La Section Anderson» de Pierre SCHOENDOERFFER. Un film* réalisé au milieu d'une section américaine engagée dans la guerre du Vietnam. Et pour finir j'ai visité «la clairière de l'Armistice» près de Compiègne dans l'Oise. Le musée attendant, avec la reconstitution du wagon de 1918, comporte une impressionnante collection de photos présentées dans des stéréoscopes, classées suivant les différentes batailles Eparges, Somme etc. Ces vues en relief illustrent les descriptions rapportées par Jünger dans son ouvrage. Ces trois moments m'amènent à conclure avec les mots de deux artistes allemands Franz MARC et August MACKE ** morts en 14 «qu'il n'y a pas plus bête et plus stupide que la guerre».

*Ce film a obtenu un Oscar en 1966

** Exposition à l'Orangerie « Le Cavalier bleu » jusqu'au 17 juin

PM

Nouvelles



Obsèques de
Jacques CAZAUX

Christian PREVOTAUX Président di LAC, après un accident de santé, en ré-éducation intensive retrouve son autonomie. Nous souhaitons le revoir très vite reprendre ses activités.

Notre Ami Michel MARLEUX membre du CA a été hospitalisé et opéré en urgence début mai à Pompidou. Il est en traitement. A son domicile.

Notre Ami Daniel VIDELIER membre du C A a été hospitalisé.

Nous avons appris le décès de Guy JALAT ancien responsable des cartes et effectifs au département.

NOS PEINES

De nombreux adhérents ou leurs épouses sont décédés cette année. Nous les avons accompagnés quand nous avons été prévenus à temps.

Nous renouvelons nos condoléances aux familles endeuillées.

De même nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance ou dans la peine.



Un flambeau brandi vers le ciel, le regard au loin. La statue de la Liberté gardienne de la baie de New York est aujourd'hui mondialement connue. Pourtant elle a bien failli ne jamais voir le jour. L'artiste français **Auguste BARTHOLDI** (qui a également réalisé le Christ de Rio de Janeiro) voit les choses en grand **pour célébrer le centenaire de la déclaration d'indépendance des Etats Unis 1776**. Cette allégorie de la liberté devrait faire près de 50 mètres de haut (soit 18 étages d'un immeuble)

Mais pour y arriver Bartholdi a besoin d'argent. d'inventivité pour inciter les citoyens à être généreux réelle, puis les présente à l'occasion d'ex-notamment pour l'*Exposition Universelle* de petites pièces (des sous à l'époque), les visiteurs, et admirer la vue. Bartholdi conçoit également des *visites payantes de l'atelier* à Paris où des parties de la statue sont présentées. Tout facilement les étapes de la création. L'une des cueillir des fonds est la construction d'un **diora**-depuis un bateau. Et là dans la baie, on voit la vée. On a l'impression d'y être.

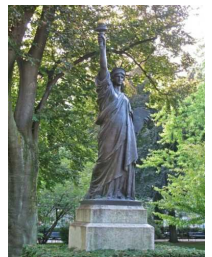
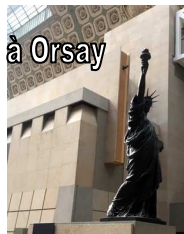


Il lance une souscription populaire en redoublant reux. Ainsi il construit la tête et la torche en grappositions universelles, là où se pressent les foules, 1878, au Champs de Mars, moyennant quelques teurs peuvent grimper dans la couronne ou dans la lement toutes sortes de produits dérivés et organi-l'on construit la Liberté. Des maquettes et certain-est pensé pour que le public puisse comprendre idées les plus étonnantes de Bartholdi pour rema, une maquette montrant la vue de New York statue de la Liberté telle qu'elle sera une fois ache-

Bartholdi réunit finalement la somme escomptée l'ingénieur Eiffel qui conçoit la structure interne se osciller sous la pression des vents. Cependant le socle de la statue était à la charge des américains. Ce socle devait avoir 11 branches car il était implanté sur un bastion d'artillerie, conçu comme les forts Vauban. Ses fondations et ses pierres devaient servir de base au socle de la statue. Or côté américain le financement du socle n'était pas assuré et ses travaux furent arrêtés. L'exposition du centenaire de 1876 aux Etats Unis fut une aubaine pour le financement. Le bras tenant la torche fut exposé et resta à Philadelphie pendant 5 ans. Enfin l'inauguration qui devait avoir lieu 100 ans après la déclaration d'indépendance des Etats Unis put avoir lieu mais avec 10 ans de retard. Mais pas besoin d'aller à New York pour voir la statue de la Liberté. Plusieurs répliques de la statue mais à plus petite échelle se trouvent à Paris. L'une d'elle a été implantée à l'extrémité de l'Ile aux Cygnes au niveau du Pont de Grenelle. D'autres se trouvent dans la nef du musée d'Orsay, à l'extérieur du musée des Arts et Métiers (réalisation en bronze), à l'intérieur du musée elle est en plâtre. C'est cette dernière que Bartholdi utilisa pour réaliser par agrandissement la statue New Yorkaise. Enfin la réplique de la flamme de la statue offerte par les Etats Unis se trouve Place de l'Alma à Paris depuis 1989.

Son caractère universel d'allégorie de la liberté lui a conféré une notoriété à l'échelle mondiale.

« Sauvons la liberté, la liberté fera le reste » Victor Hugo



Guy ETIENNE La MUSIQUE son « violon d'Ingres » mais pas que...

Depuis de longues années, je fais partie d'un **Orchestre Symphonique, Le Violon D'Ingres** composé, suivant les œuvres à interpréter, d'une cinquantaine de musiciens. La musique abordée est classique, Mozart, Beethoven, Vivaldi, Mendelssohn, Verdi etc., il y en a tant. Notre Chef, Claude RAYMOND, a été l'un des assistants d'Herbert Von Karajan.

Nous sommes des musiciens amateurs et nous nous produisons pour 2 ou 3 concerts par an. Et oui il faut les préparer et cela demande du temps. Il nous est arrivé de jouer dans un film, *la Mélodie*, où Kad Mérad tenait la vedette. Egalement pour un film Chinois, qui se passait à l'Opéra-comique. Des Chinois jouaient avec nous.

Peut-être aurez-vous assisté au concert du jeudi 13 juin et écouté la Symphonie No 1 de BIZET, d'une grande vivacité. Ce compositeur, n'avait pas encore 17 ans quand il l'a composée. Et La Symphonie No 8, superbe, d'Antonin DVORAK, de nationalité Tchèque.

Si parmi vous, des musiciens sont intéressés par notre activité, et désirent se joindre à nous, vous êtes les bienvenus. Des Violons, Altos, Violoncelles, principalement, cuivres aussi. Nous nous réunissons tous les Mardis soir, sauf fériés ou vacances, pour débiter la répétition, à 20h30 et la terminer à 22h30. L'adresse : Le Chantier 24 rue Hénard 75012 Paris.

Par ailleurs, j'en profite pour dire que si certains sont intéressés par la **course à pied**, je m'occupe d'un groupe, qui se réunit tous les samedis matin, quel que soit le temps hiver comme été, à 8 heures à la Porte Dauphine, à côté du Pavillon Dauphine. Départ à 8h15, chacun à son rythme, pour un tour de 9 km pour les uns, ou 13 km pour autres. Disons que nous nous retrouvons ensemble une heure après, en gros. Tout le monde part à mon coup de sifflet, et les groupes se forment en fonction des capacités.



Très amicalement.

Guy ETIENNE

06 83 43 48 39

On se souvient : ARMENIE !

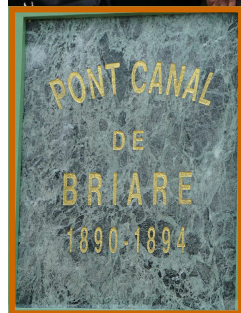


Le 25 avril cérémonie en présence du Consul d'Arménie.
Commémoration du 104e anniversaire du génocide.

A l'issue de la cérémonie, Jean-Marc THOMAS Président UNC 15e
s'entretient avec Christian ALBERO Président FNACA 15e et
Régis DELEUZE notre Trésorier.



Le VOYAGE en SOLOGNE



sur le Pont Canal et les canaux



au Musée des deux marines



à la Maison du Cerf

